FEDERICA MOGHERINI
HAUTE REPRÉSENTANTE
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Brussels 20 JUIN 2017
A (2017) 2676849-3157433

M Patrick Le Hyaric MPE
Parlement Européen
60 rue Wiertz
1047 Bruxelles

Cher Collègue,

Je vous remercie pour votre lettre du 24 mai par laquelle vous attirez mon attention sur les conditions de détention des prisonniers palestiniens ayant entamés une grève de la faim depuis le 17 avril 2017 et notre responsabilité commune à faire respecter le droit international.

J'ai suivi comme vous avec préoccupation la situation jusqu'à la suspension de la grève de la faim le 27 mai dernier, suite au succès des négociations visant à améliorer les conditions de détention des prisonniers.

L'UE a, au cours des dernières semaines, utilisé tous les canaux diplomatiques à sa disposition pour appeler Israël à respecter pleinement le droit international humanitaire et à satisfaire à ses obligations en matière de droits de l'homme envers tous les prisonniers. Une déclaration à ce sujet a été publiée le 6 mai 2017 par le bureau du Représentant de l'UE et les Chefs des Missions de l'UE à Jérusalem et Ramallah[1].

La détention dans les prisons israéliennes de détenus palestiniens, qui sont assimilés à des «personnes protégées» en vertu de l'article 4 de la quatrième Convention de Genève, est contraire à l'article 76 de la même Convention, qui interdit le transfert des prisonniers en dehors du territoire occupé, ce qui entrave notamment leur accès à leur famille.

L'UE continuera également à soulever l'utilisation excessive par Israël de procédures de détention administrative, qui touchent actuellement quelques 500 Palestiniens. Les détenus ont le droit d'être informé des accusations portées contre eux, d'avoir accès à une assistance juridique, et de bénéficier d'un procès équitable dans un délai raisonnable, ou dans le cas contraire d'être libérés.

Soyez assuré, Monsieur le Député, que nos interventions à ce sujet constituent une partie importante de notre dialogue avec Israël, notamment dans le cadre du sous-comité du Dialogue politique et du Groupe de travail informel sur les droits de l'homme.

Veuillez agréer, Monsieur le Député européen, l'expression de ma considération distinguée.

Federica Mogherini

[1] https://eeas.europa.eu/delegations/palestine-occupied-palestinian-territory-west-bank-and-gaza-strip/25681/local-eu-statement-palestinian-prisoners-israeli-detention_en